

# Le choix des "conseillers" dans les cabinets ministériels

Au service des cabinets ministériels et de la présidence, on évalue à plus de 500 conseillers le nombre d'experts. Celui-ci n'a cessé d'augmenter depuis ces derniers mandats.

A ce jour, l'excès est très important. Il dépasse les 15 à 20 personnes par secrétariat d'Etat ou ministère. Ces conseillers vont constituer la garantie gouvernementale, pour l'Elysée et Matignon au quotidien pour servir d'interface à la fois entre les élus et les différentes directions de l'administration.

L'ENA : un pouvoir de l'ombre non contestable

Pour occuper des postes de responsabilités, la plupart des conseillers et des collaborateurs, choisis ou imposés, expérimentés ou non, sont en général et majoritairement, anciens élèves de l'Ecole, Nationale d'Administration (ENA). Il est bon de rappeler qu'en fonction de leur classement, les grands corps (Conseil d'État, Inspection générale des finances et Cour des comptes) sont généralement choisis parmi les 12 (ou 15 selon les années) premiers (c'est la botte). Suivent la direction générale du Trésor (4 à 6 postes d'administrateurs civils), le Quai d'Orsay (4 à 6 postes de conseillers des affaires étrangères) ainsi que les corps d'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale de l'administration.

Beaucoup d'entre eux, en fonction de leur sensibilité politique, vont se retrouver dans différents ministères et, si possible, au sommet de l'Etat : à l'Elysée et à Matignon. Ce réservoir de collaborateurs, au delà des privilégiés, en général directeurs de cabinet, est complété par le reste des « promus ». L'ensemble de ces conseillers de relais au service du pouvoir va se trouver impliqué et confronté à une action continue et intense (autour de 15 heures par jour, souvent 7 jours par semaine !).

A chacun son rôle dans l'action

La majorité d'entre eux a un savoir faire. Ils ont une compétence et une expertise à caractère technique. Le gouvernement tiendra compte des propositions et de leurs mises en forme pour pouvoir les présenter à l'Assemblée nationale et au Sénat comme projets de loi. L'interface entre les ministères et les directions centrales de l'administration est aussi indispensable pour permettre de faire évoluer et influencer sur les habitudes en fonction des décisions prises.

Une autre partie des collaborateurs est mobilisée avant tout pour apporter une aide politique discrète. Quelques-uns d'entre eux sont là essentiellement comme des « éminences grises » au service du pouvoir. Leur influence peut être très importante et servir de catalyseur dans l'action. Ils sont également des « interlocuteurs de l'ombre » qui sont en mesure d'interférer aux politiques.

Enfin des conseillers sont chargés de communication. Ils sont d'abord des « porte-parole », à la limite de la « langue de bois ». Leurs interventions ont pour objet de rassurer, d'expliquer et de

conforter les propositions du gouvernement. Ce jeu de transparence se partage à tous les niveaux, dans chaque ministère, ainsi qu'à Matignon. Le cas échéant, l'Élysée met un terme à tout dérapage, mauvaise interprétation ou contestation. Chacun doit rester dans le même « moule » et en principe assurer la cohérence des propos et des décisions.

Un « sauve qui peut » habituel

A quelques mois de l'élection présidentielle 2017, la majorité de l'ensemble de ces collaborateurs est marquée par leur engagement politique. Ces derniers sont en train de rechercher des points de chute tant dans le public que dans le privé. Quelques-uns s'en sortiront. Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention sur ce « sauve qui peut » habituel dans un article sur la « distribution de pouvoirs réservés ». Cette pratique du « chacun pour soi » est bien rodée en France. Même école, même origine, même formation, mais ayant des sensibilités politiques différentes, a priori on peut imaginer que de nouveaux collaborateurs rejoindront rapidement les nouveaux élus après les élections présidentielles et seront alors sollicités pour contribuer à la mise en place d'un autre gouvernement. A vous de juger, si cela est la meilleure façon d'appréhender la façon de faire évoluer la société pour l'avenir en répondant de cette façon aux besoins